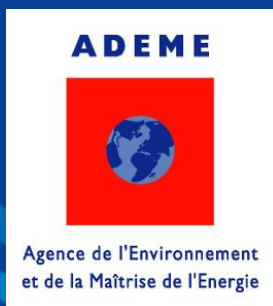




BRETAGNE ATLANTIQUE

Guide pratique #19

Appel à projets Ecosystèmes d'Innovation Performants - Transports et mobilité durable



Le dispositif "Accélération du Développement des Ecosystèmes d'Innovation Performants" s'inscrit dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA). L'appel à projets « Transports et mobilité durable a ainsi été lancé le 4 janvier.

Objectif

Sélectionner des **projets industriels** développant des **technologies, des services et/ou des solutions ambitieuses, innovantes et durables en matière de transport** (passagers ou marchandises), **de logistique et de mobilité**.

Ils conduisent à un développement économique ambitieux des entreprises qui les développent.

Types de projets éligibles

L'un des axes thématiques proposé dans le cadre de cet appel porte sur le transport maritime et le transport fluvial, pour des sujets portant notamment sur:

- **Le gain significatif sur les conditions d'exploitation des navires**
- **Les nouvelles technologies** de l'information dans les navires et **nouveaux usages** de navires (maintenance EMR) : aides à la navigation, navigation autonome, navigation connectée ;
- La **réduction de l'ensemble des rejets** d'un navire à toute étape de son cycle de vie ;
- L'amélioration de la **sûreté et de la sécurité**
- L'optimisation de la **gestion globale des navires** dans l'environnement portuaire (énergie, fret, personnes).

Les projets déposés à cet appel à projets doivent répondre aux critères d'éligibilité suivants:

- Etre en lien avec le **marché des transports, de la logistique et de la mobilité durable**
- Se fonder sur une **propriété intellectuelle développée par un laboratoire public ou un institut de recherche indépendant** (niveau de maturité compris entre TRL niveau 3 et 5)
- Développer des **équipements, sous-systèmes ou services innovants et compétitifs** valorisant ces technologies

Conditions d'éligibilité

Portage	Secteur privé
Consortium	5 partenaires français maximum dont au moins une structure de recherche
Montant attendu des projets	2 000 000€ minimum
Aide	<ul style="list-style-type: none">• <u>Petites entreprises</u>: entre 45 et 70%• <u>Moyennes entreprises</u>: entre 35 et 60%• <u>Grandes entreprises</u>: entre 25 et 50%
Type d'aide	Subventions (recherche industrielle) et/ou avances remboursables (développement expérimental)
Durée	Non précisé

Label Pôle de compétitivité

La labellisation du projet par un pôle de compétitivité est une information portée à la connaissance du jury au cours de l'instruction. Ceci constitue un acte de reconnaissance par rapport aux axes stratégiques du pôle, à l'écosystème et à ses cibles marché.

Échéances

Appel à projets OUVERT

Clôture: 31 décembre 2018 à 15h00



BRETAGNE ATLANTIQUE

Le Pôle Mer Bretagne Atlantique est à votre écoute
pour vous aider à monter un projet de ce type,
n'hésitez pas à nous contacter.

Contact Pôle Mer Bretagne Atlantique:

➤ Anaïs Turpault: anais.turpault@polemer-ba.com

Plus d'informations:

<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/ADEIP2018-2>